

# CHSCT extraordinaire du 17 janvier 2022

## Présents :

- Administration : IA-DASEN, Secrétaire Générale, IA Adjointe au premier degré, Assistante sociale des personnels, Médecin de prévention
- Elus : FSU, SE UNSA, SNUDI-FO, SGEN
- Conseillère départementale de prévention



--

M Le DASEN indique que le mouvement de grève du 13/01 a mis en lumière les problèmes de la profession.

## **1) Point sur la situation sanitaire (à date du 14/01/22)**

**Cellule covid** : une adresse mail est dédiée mais elle officialise simplement l'existant. C'est le service santé de la DSDEN qui reçoit puis fait le lien avec l'ARS et la préfecture. Cela va permettre une meilleure fluidité de l'information. Les problèmes peuvent être remontés à cette adresse. Création de centres de test supplémentaires.

**Nouveau protocole** : il repose sur l'esprit de responsabilité des parents. C'est une simplification pour eux même si on sait que tous ne feront peut-être pas toutes les étapes de tests du protocole.

**Chiffres** : Pas de seuil de fermeture mais dans le 71 la règle se situe lorsque environ 25% de la classe est malade.

A date du vendredi 14/01/22 :

- 9 classes fermées (8 dans le 1er degré et 1 au collège d'Epinaç) pour cas covid
- 1131 classes en isolement (attente de tests)
- 475 élèves malades ce jour là
- 2 320 élèves positifs
- 16 393 élèves en éviction
- 73 personnels positifs, 0 agent des collectivités

Il y a aussi de nombreuses classes fermées car non remplacées.

Dans le 71 plus de cas que dans les autres départements (plus peuplé et plus grande circulation).

**Rappel de la conduite à tenir s'il y a un cas covid** car à force de changements, les directeurs ne s'y retrouvent plus...

- remplir l'annexe 1 à envoyer à l'adresse mail cellule covid 71

- envoyer les documents aux parents d'élèves (attestation sur l'honneur et document pour avoir des autotests).

**Les organisations syndicales demandent que la marche à suivre soit précisée aux directeurs.**

Les directeurs doivent aussi, en cas d'enseignant non remplacé, indiquer combien d'enfants de soignants sont accueillis. **Encore du travail pour les directeurs !**

**La FSU se demande pourquoi les enfants des enseignants ne peuvent être accueillis, cela privant d'autres élèves de leur enseignant.**

### **Traduction des annonces ministérielles dans le 71**

Jusqu'au 17/04, création de postes de contractuels d'aide administrative aux directeurs d'école. Ils seraient en soutien des directeurs depuis les circonscriptions. **Le nombre paraît dérisoire au regard du nombre d'écoles !** Ce sont les IEN qui vont réfléchir à leurs missions mais les directeurs peuvent faire remonter leurs besoins.

Possibilité de recruter des contractuels enseignants, 11 postes pour la Saône et Loire : 7 jusqu'à la fin de l'année scolaire et 4 (pour recruter des jeunes retraités) jusqu'au 17/04. Pour le 2nd degré, possibilité de recruter des AED, essentiellement en heures supplémentaires notamment pour les collèges.

Masques : distribution de masques FFP2 pour tous les personnels payés par l'Etat.

Livraison de 50 masques FFP2 par personne.

Les organisations syndicales déplorent le fait que ce soit **aux directeurs de se déplacer** pour aller chercher les masques dans les circonscriptions. **M le DASEN considère** que les inspections n'ont pas de moyens pour le faire et **que les directeurs peuvent faire cet effort de solidarité !**

La formation continue a été annoncée comme reportée alors que dans le 1er degré certaines ont lieu en visio. M Ben précise que seule la formation continue sur le temps de travail est reportée pour ne pas priver les élèves de leur enseignant. Malgré tout, la réunion du collège d'IEN le 18/01 pourrait prendre des décisions pour alléger le travail des enseignants en cette période chargée.

**La FSU questionne** le Dr Naudin : est-ce que **l'allègement du protocole ne favorise pas la circulation du virus ?** ⇒ Certes, les autotests sont moins fiables mais le

précédent protocole n'était pas tenable donc il y a un changement de stratégie. Le virus devient endémique, on va devoir vivre avec. L'immunité collective est recherchée.

Certaines boîtes d'autotests sont bientôt périmées. Pour l'instant les autotests partent prioritairement dans les pharmacies, pas de réapprovisionnement prévu.

**Question de la FSU : si un élève a un autotest positif, est-ce que l'on doit attendre la validation par PCR ou antigénique pour déclencher le processus d'autotests ?**

Selon le Dr Hurdequint, il y a deux cas :

- si dans la famille il y a un cas positif il vaut mieux isoler tout de suite mais bien conseiller aux familles de valider par test en pharmacie ou laboratoire car cela permet délivrance du document pour que l'élève ne fasse pas les autotests s'il est cas contact dans les deux mois suivants.
- si pas de cas familial, on attend PCR ou antigénique.

**Selon le Dr Hurdequint, le cas contact familial qui revient à l'école ce n'est pas raisonnable malgré ce que dit le protocole.**

A propos des ASA covid, il est confirmé que la suspension du jour de carence est prolongée. M Ben est alerté sur le fait que le document pour ASA covid ne mentionne pas l'absence le lendemain du jour de vaccination pour effets "secondaires" à la vaccination. Il faudrait modifier ce document pour éviter le jour de carence.

Les campagnes de tests dans les établissements n'ont plus lieu puisque la règle c'est maintenant les autotests.

Les mairies ont maintenant jusqu'au 30/04 pour déposer un dossier pour s'équiper en capteurs de CO2. Seulement 5 communes ont déposé des dossiers au Rectorat.

Un point covid aura lieu aux prochains CHSCT du 1er février et du 10 mars.

